

Réf: Dossier 347333

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE MUDENAC » en abrégé « CPM »

Siège ABOISSO-COMOE ALEPE, Lot 0, Ilot 58

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 11/07/2024 reçus par Me KOUASSI KONAN CLOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 05/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE MUDENAC » en abrégé « CPM »

Objet : - L'enseignement général secondaire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société existante ou à créer.

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital 5,200,000 F CFA divisé en (104.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 104 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABOISSO-COMOE ALEPE, Lot 0, Ilot 58

Dirigeant(s) M SIB ESAIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08114 du 14/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62620/GTCA/RC/2024 du 14/10/2024

